

Par courriel : muncapmaire@globetrotter.net

Québec, le 29 avril 2005

Monsieur Marcel Catellier
MRC de Montmagny
159, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 1N5

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à
Saint-Cyrille-de-Lessard

Monsieur,

Toujours concernant le projet en objet la commission désire obtenir d'autres précisions:

À la page 3 (document DQ6.2) Bilan du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Montmagny au 26 avril 2005, vous indiquez au tableau des **MATIÈRES RECYCLABLES SECTEUR MUNICIPAL-BAC BLEU** que les matières récupérées ont été respectivement de 453 tonnes en 2000, 1775 tonnes en 2003 et 1648 tonnes en 2004.

1. Est-ce que le tonnage indiqué pour chacune de ces années correspond au tonnage réel après rejet ou inclut-il l'ensemble des matières résiduelles récupérées avant rejet d'une partie de ces dernières ? Quel est le tonnage net de matières récupérées ?

En réponse à votre question, le tonnage net pour 2000, 2003-2004 est respectivement de : 453 T, 1319 T et 1371 T.

2. Est-il possible d'obtenir le même type de tableau que celui précédemment nommé pour les matières résiduelles générées, éliminées et récupérées pour les secteurs **ICI** et **CRD** pour les années 2000, 2003 et 2004. Tout comme précédemment, nous souhaitons obtenir le tonnage net des matières récupérées. De plus, veuillez indiquer les objectifs annuels de récupération des matières recyclables pour les années 2003 à 2008 ainsi que les résultats obtenus en 2003 et en 2004.

Les tableaux de la Régie indiquent pour les années 2003-2004 une colonne « autres » représentant le tonnage des ICI et CRD. Nous avons demandé d'obtenir les tonnages distincts des ICI et CRD pour 2003-2004. Dès que nous recevons une réponse de la Régie, nous vous transmettons le tableau demandé en précisant si les objectifs sont atteints.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

